Bourses Erasmus + pour la mobilité des étudiants de l'Enseignement Supérieur

Convention de subvention 2021[1] (Début du projet : 01 septembre 2021 - Fin du projet : 31 octobre 2023)

Les apprenants peuvent recevoir une bourse de l'UE en tant que participation à leurs frais de voyage et de séjour pendant leur période d'étude ou de stage à l'étranger.
Les montants sont publiés ci-dessous, selon les pays de destination :[2]

Groupe	Pays de destination	Montant par mois en euros	
		Mobilité d'étude (dont mobilité d'étude et de stage combinée)	**Mobilité de stage**
Groupe 1 Pays participant au Programme avec un coût de vie élevé	Pays programme : Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède Pays partenaires (région 14)	Bourse « supérieure » 330€/mois	Bourse « supérieure » 480€/mois
Groupe 2 Pays participant au Programme avec un coût de vie moyen	Pays programme : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal Pays partenaires (région 5)	Bourse « moyenne » 280€/mois	Bourse « moyenne » 430€/mois
Groupe 3 Pays participant au Programme avec un coût de vie bas	Pays programme : Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie, Turquie	Bourse « inférieure » 230€/mois	Bourse « inférieure » 380€/mois

* Pour les pays partenaires des autres groupes, consulter les conditions auprès du Pôle International IRTS HDF.

OBS. : Ecart minimum de 50€ entre chaque groupe. Ecart de 150€ entre les mobilités d'étude et de stage à un même groupe. Obligation de verser le même montant de bourse pour les apprenants associés à un même groupe, excepté pour les apprenants ayant des besoins spécifiques / moins d'opportunités.

[1] Projet 2021-1-FR01-KA131-HED-000007665.
[2] Source : Guide du programme 2021, p. 35/36 (Pays partenaires région 5 et région 14) et p. 66/67 (montants bourses).